ENQUETE PUBLIQUE

<u>Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du</u> décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de Monsieur Etienne Dardenne demeurant Rue du Vent Val 103 à 7070 Gottignies en vue d'obtenir <u>le Permis Unique de Classe</u> <u>2</u> concernant : La construction d'un hall type industriel 10x20m, d'une zone de manœuvre, forage et prise d'eau sis rue du Beaupré à 7070 Gottignies.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale sur rendezvous, Grand'Place, 1 à 7070 Le Roeulx(☎ :064/310.767) à partir du 29/03/2024.

Le Fonctionnaire technique du Service public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante : SPW-DGO3, Place du Béguinage, 16 à 7000 Mons; 2 : 065/328.205

Date	Lieu, date et heure de	Les observations
d'ouverture de	clôture de l'enquête	écrites
l'enquête		peuvent être adressées
		à :
03/04/2024	Administration	Collège Communal
	communale	Grand'Place 1
	17 avril 2024 à 11h.	7070 Le Roeulx
	d'ouverture de l'enquête	d'ouverture de l'enquête l'enquête 03/04/2024 Administration communale

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service et, sur <u>rendez-vous pris 24h à l'avance</u> au 064/31.07.67, le 10/04/2024, de 17h à 20h.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations peuvent également être envoyées par mail aux adresses suivantes : urbanisme@leroeulx.be

<u>Le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.</u>

Au Roeulx, le 29/03/2024

Le Bourgmestre

B. Friart

